

158

DEPARTEMENT FEDERAL  
DES  
AFFAIRES ETRANGERES

6 février 1980

3003 Berne, le 18 janvier 1980

AU CONSEIL FEDERAL

Aide financière de 15 millions de francs à la Tanzanie

Département des affaires étrangères. Proposition du 18 janvier 1980 (annexe)

Département des finances. Co-rapport du 31 janvier 1980 (adhésion)

Département de l'économie publique. Co-rapport du 30 janvier 1980 (adhésion)

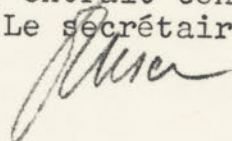
Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

d é c i d e :

Sur la base des considérations dans la proposition il est accordé à la Tanzanie une aide financière non-remboursable de fr. 15 millions à la charge du crédit de programme de fr. 735 millions pour la coopération et l'aide financière (AF 21 juin 1978). Les versements seront effectués en 1980 en deux tranches de fr. 7,5 millions chacune à la charge de l'article budgétaire 202.493.03/7.

Extrait du procès-verbal (avec annexes à la proposition):

- EDA 6 pour exécution
- EFD 7 pour connaissance
- EVD 5 " "
- EFK 2 " "
- FinDel 2 " "

Pour extrait conforme:  
Le secrétaire,



t. 311 Tanzanie 39 - OP/vt

DEPARTEMENT FEDERAL  
DES  
AFFAIRES ETRANGERES

3003 Berne, le 18 janvier 1980

AU CONSEIL FEDERALAide financière de Fr. 15 millions  
à la TanzaniePLAN DE LA PROPOSITION

- Résumé
1. Introduction
  2. Situation économique de la Tanzanie
    21. Situation générale
    22. Balance des paiements et conséquences du manque de devises
  3. Causes des problèmes actuels
    31. Causes structurelles
    32. Causes conjoncturelles
  4. Action gouvernementale
    41. Mesures d'encouragement de la production
    42. Mesures de redressement fiscal
    43. Mesures de redressement de la balance extérieure
  5. Assistance internationale
  6. Description du projet
    61. Objectif et montant
    62. Conditions et modalités
    63. Déboursements
    64. Acquisition des biens
  7. Justification
  8. Financement
  9. Bases juridiques
  10. Consultations préalables
  11. Proposition
-

AU CONSEIL FEDERAL

## Résumé

Aide financière de Fr. 15 millions  
à la Tanzanie

La Tanzanie traverse une grave crise économique. Des déséquilibres de croissance, amplifiés par une situation conjoncturelle défavorable depuis 1978, ont entraîné une grave détérioration de la situation financière du pays, notamment de sa balance extérieure, et un ralentissement marqué de l'activité économique.

Cette situation est préoccupante pour un pays qui figure parmi les plus pauvres avec un revenu par habitant ne dépassant pas \$ 200 et un taux de croissance de la population estimé à 2.7 % par an. Le manque de ressources en devises est l'une des principales raisons des troubles que traverse présentement l'économie.

Pour soutenir les mesures courageuses prises par le Gouvernement pour redresser l'économie et participer à l'effort d'aide international, il est proposé d'accorder une aide de programme non-remboursable de Fr. 15 millions à la Tanzanie pour financer l'importation de matières premières et pièces de rechange dont le pays a un urgent besoin pour éliminer certains goulots d'étranglement de l'appareil de production et permettre une meilleure utilisation des capacités de production de secteurs importants de l'économie (industrie de base et d'exportation, agriculture, énergie, transport et communication) et, dans une mesure limitée, de médicaments et d'équipements hospitaliers répondant à des besoins essentiels de la population.

Les fonds seront gérés au nom du Gouvernement tanzanien par le Ministère des Finances et du Plan. L'utilisation des fonds sera contrôlée par la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire. Le délai d'utilisation de la contribution suisse échoira en principe au 30 juin 1981. Le Gouvernement financera avec ses propres ressources en devises environ 60 % des importations globales du pays prévues durant la période couverte par le programme.

L'octroi d'une aide de programme, qui permet d'exercer des effets rapides sur le niveau de l'activité économique, est justifié dans le contexte actuel de la Tanzanie et dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement pour redresser la situation économique du pays

t. 311 Tanzanie 39 - OP/vt

DEPARTEMENT FEDERAL  
DES  
AFFAIRES ETRANGERESDistribuéeFera l'objet d'un  
communiqué de presseAU CONSEIL FEDERALAide financière à la Tanzanie1. INTRODUCTION

La présente proposition recommande l'octroi d'une aide de programme non-remboursable de Fr. 15 millions à la Tanzanie, pour augmenter ses ressources en devises et lui permettre d'acquérir les biens d'importation dont le pays a un urgent besoin pour éviter une diminution continue de l'utilisation des capacités de production existantes et un ralentissement marqué de l'activité économique. Le montant de Fr. 15 millions est mis à la charge du crédit de programme de Fr. 735 millions pour la coopération au développement et l'aide financière en faveur des pays en développement (AF 21 juin 1978). Il est prévu de verser la totalité du montant en 1980.

2. SITUATION ECONOMIQUE DE LA TANZANIE21. Situation générale

La Tanzanie traverse actuellement une crise économique sévère. Des mesures urgentes de redressement s'imposent pour corriger certains déséquilibres de croissance qui se sont développés dans les différents secteurs de l'économie au cours de la période 1973/1978. Ces déséquilibres, amplifiés par une conjoncture particulièrement défavorable à partir de 1978, ont entraîné une grave détérioration de la situation financière du pays (finances publiques, balance des paiements) et compromis ses perspectives d'un développement continu à court terme (voir Tableau sur l'évolution du PNB à l'Annexe I). La Tanzanie, qui a réalisé un taux de croissance réel moyen annuel de 4,8 % entre 1967 et 1978, n'a pu maintenir sa croissance au cours des dernières années qu'en raison de l'évolution favorable du prix de ses principales matières premières d'exportation (en particulier le café) sur les marchés mondiaux entre 1975 et 1977. A partir de 1978 cependant, la tendance des prix s'étant nettement orientée à la baisse sur les marchés mondiaux des matières premières, elle a dû largement puiser dans ses réserves pour éviter un ralentissement trop marqué de l'activité économique. Les problèmes d'ordre conjoncturel de 1978 et 1979 (hausse du prix des carburants, baisse de la

production agricole et difficultés de transports liées à de très mauvaises conditions atmosphériques, dissolution de la Communauté Est Africaine, hostilités avec l'Ouganda) n'ont fait qu'aggraver la situation. Dans ces circonstances, il est probable que la croissance du pays marquera nettement le pas en 1979 et que, sans aide extérieure accrue à court terme, la situation économique continuera de se dégrader en 1980.

Ce ralentissement a des conséquences tragiques pour une population dont le revenu par habitant est estimé à \$ 190 (1977) et dont le taux de croissance est de 2.7 % par an. Le manque de ressources en devises est l'une des principales raisons des difficultés que traverse présentement l'économie. Les déséquilibres de la balance extérieure de la Tanzanie sont expliqués plus en détail ci-dessous.

## 22. Balance des Paiements et conséquences du manque de devises

La situation de la balance extérieure s'est gravement détériorée au cours de 1978-79. Le déficit de la balance courante est passé de DT 7.5 millions en 1977 à DTS 364.2 millions en 1978, et ira s'aggravant en 1979. Cette situation a entraîné les conséquences suivantes

- (a) réduction marquée des importations dès janvier 1979, inversant ainsi la politique d'importation libérale adoptée en 1977 et 1978;
- (b) utilisation des réserves en devises pour financer les besoins les plus urgents du pays; les réserves, qui représentaient encore l'équivalent de 5.5 mois d'importation à fin 1977, sont aujourd'hui pratiquement épuisées;
- (c) augmentation de l'endettement à court terme à l'extérieur (les crédits fournisseurs étaient estimés à \$ 150 millions en juin 1979; voir Tableau sur l'évolution de la balance des paiements à l'Annexe II);
- (d) recherche de solutions de financement à long terme à des conditions de faveur.

La composition des importations a considérablement changé au cours des 5 dernières années. Reflétant l'accroissement de la production locale, la part des biens de consommation (alimentaires et non alimentaires) a fortement diminué. Celle des biens de production et de biens intermédiaires (en particulier machines et équipement de transport, matériaux de construction, matières premières industrielles) a par contre augmenté considérablement traduisant par là les efforts du Gouvernement en vue d'augmenter les capacités de production locales et d'améliorer les infrastructures de base (voir composition des importations à l'Annexe III).

La pénurie de devises actuelle contribue à aggraver la sous-utilisation des capacités de production dans maints secteurs de l'économie

Les dernières études réalisées avant la crise actuelle dans différents secteurs de l'économie donnaient les résultats suivants :

Tableau 1 : Utilisation des capacités de production

Secteurs économiques	Taux d'utilisation des capacités en %
- Industrie métallurgique et des machines	35 - 50
- Industrie de transformation	55
- Sondage de 13 entreprises importantes du secteur de la consommation et production	47 - 67

Les chutes de production et les interruptions des services publics dues au manque de matières premières, de pièces de rechange, de renouvellement d'équipement, se répercutent d'un secteur à l'autre. Le secteur des transports constitue l'un des principaux goulots d'étranglement de l'économie. La situation est particulièrement grave à la suite des dévastations causées par les mauvaises conditions atmosphériques de 1978 et 1979.

Les besoins d'importation concernent en priorité les secteurs suivants :

- Transports et communication (infrastructure et moyens de transports) : pièces de rechange pour véhicules utilitaires, bus; achat de nouveaux véhicules; entretien, renouvellement du matériel roulant ferroviaire (wagons, locomotives); engins et équipement de construction de routes; matériaux de construction, structures pour réparation de routes et de ponts.
- Industrie (matières premières, pièces de rechange, renouvellement d'équipement, machines et matériel) : les industries suivantes sont particulièrement en difficulté : industries de transformation; textiles; métallurgie de base (fer, acier, aluminium); industrie des machines; engrais; cimenterie. (La structure de la production industrielle est présentée à l'Annexe IV).
- Services publics (eau, électricité) : pièces de rechange, renouvellement d'équipement (production, traitement, transmission, distribution).

- Construction : matériaux de construction.
- Agriculture : engrais, insecticides, outils, stockage, maintenance, irrigation.
- Santé : médicaments.

### 3. CAUSES DES PROBLEMES ACTUELS

La situation présente s'explique par des raisons à la fois d'ordre structurel et conjoncturel.

#### 31. Causes structurelles

Sur le plan structurel, il faut notamment signaler les causes suivantes :

- (a) un changement notable dans la structure de la production dû à la croissance relative du secteur de subsistance agricole, qui reflète la politique d'encouragement au secteur vivrier décidée à la suite de la sécheresse de 1973/74. Cette politique a porté ses fruits en ce sens que le pays se suffit presque à lui-même en denrées alimentaires de base et a pu constituer d'importants stocks de réserve, mais a entraîné une diminution relative de la production du secteur monétarisé 1/ qui dégage traditionnellement l'essentiel des recettes en devises du pays. Cette évolution du secteur monétarisé a contribué au plafonnement des recettes fiscales de l'Etat 2/ et aux problèmes de la balance extérieure. La contribution du secteur de production monétarisé à la croissance du PNB durant la période 1973/78 n'a été que de 14 % contre 50 % durant la période 1967/72. Celle du secteur de subsistance a été par contre de 48 % contre 16 % respectivement pour les mêmes périodes. La base fiscale s'est ainsi comparativement rétrécie. De fait, l'élasticité du système fiscal 3/ par rapport au PNB a diminué durant la période 1973/78. Les revenus fiscaux par rapport au PNB ont ainsi passé de 14.9 % en 1973/74 à 10.1 % en 1978/79. La valeur

1/ Production agricole, minière, industrielle, construction et services publics (eau, électricité, transports, communications) entrant dans le circuit monétarisé. En sont exclus l'administration publique, les services financiers et immobiliers, le commerce de gros et de détail.

2/ Le secteur de subsistance est pratiquement exonéré d'impôts directs. Les principales taxes (1978/79) sont : taxes à la consommation (45 %), taxes sur le revenu (29 %), taxes d'import/export (24 %).

3/ Evolution du revenu fiscal en fonction de l'évolution du PNB.

des exportations par rapport au PNB n'était plus que de 14.5 % en 1978 contre 19.2 % en 1977 et 24.3 % en 1973. Cette évolution traduit non seulement la baisse des prix à l'exportation, mais également une baisse en volume;

- (b) L'adoption d'une stratégie industrielle basée sur la recherche d'une plus grande autonomie et tournée avant tout vers l'approvisionnement du marché local (l'exportation étant conçue avant tout comme l'expansion logique du marché local), l'établissement d'industries de base devant s'appuyer à la fois sur la mise en valeur des ressources naturelles locales et l'importation des intrants nécessaires. Cette politique 1/ a eu pour effet, d'une part, d'entraîner un déclin relatif des industries d'exportations 2/ et, d'autre part, d'augmenter les besoins d'importation pour permettre la mise en place et le fonctionnement des nouvelles industries;
- (c) l'expansion rapide des dépenses publiques;
- (d) l'accroissement de la consommation intérieure a également freiné l'exportation de certains produits (coton, bois, huile, légumes, tabac).

D'une manière plus générale, les difficultés chroniques de transport, l'insuffisance des moyens de stockage, les changements dans l'organisation de la production et de la distribution (large déplacement de populations dans le cadre du programme Ujamaa), le manque d'efficacité des établissements semi-publics, ont influé négativement sur les résultats de l'économie dans son ensemble.

### 32. Causes conjoncturelles

Sur le plan conjoncturel, les événements suivants ont contribué à l'aggravation de la situation économique du pays en 1978 et 1979 :

- (a) l'augmentation sévère du prix des carburants;
- (b) les mauvaises conditions atmosphériques de 1978 et 1979 qui ont porté un coup sévère à l'infrastructure des transports (ponts, routes, chemins de fer) et affecté le niveau de la production agricole, spécialement les cultures d'exportation. C'est ainsi que la production de café a baissé de 12 % et celle de coton de 23 % en 1978 par rapport à 1977. Les cultures de tabac et de noix de cajou ont également été affectées.

1/ Apparemment conforme aux intérêts à long terme du pays (avantages comparatifs aux industries de substitution plutôt qu'aux industries d'exportation, adoption de technologies adaptées aux besoins locaux).

2/ La part de la production industrielle exportée par rapport à la production industrielle globale a diminué de 22.5 % en 1961 à 13.4 en 1973.



D'une manière globale, le volume des principales cultures d'exportation a baissé de 9 % en 1978 par rapport à 1977. Les perspectives pour 1979 n'apparaissent pas meilleures;

- (c) la désorganisation des services de transports (routiers, ferroviaires, aériens) provoquée par la dissolution de la Communauté Est Africaine et la congestion du port de Dar-es-Salaam;
- (d) le contingentement sévère des importations;
- (e) la nouvelle détérioration des termes de l'échange; les prix moyens à l'exportation en 1978 étaient de 10.2 % inférieurs à ceux de 1977 (35.5 % pour le café). Les prix moyens à l'importation en 1978 étaient par contre de 15.5 % supérieurs à ceux de 1977;
- (f) les hostilités avec l'Ouganda qui ont entraîné un accroissement important des dépenses militaires et de nouvelles pressions au niveau du budget et de la balance des paiements <sup>1/</sup>. Les opérations militaires ont également perturbé momentanément le système de transport et affecté directement le trafic des marchandises dans les secteurs productifs.

#### 4. ACTION GOUVERNEMENTALE

Le Gouvernement a pris récemment une série de mesures courageuses pour redresser la situation économique du pays. Les principales sont les suivantes :

##### 41. Mesures d'encouragement de la production :

- (a) assouplissement de la politique économique, en vue notamment de favoriser le secteur d'exportation et un accroissement des recettes en devises : (a) les prix aux producteurs de cultures industrielles ont ainsi été relevés de 20-25 % en moyenne; (b) le Shilling tanzanien a été dévalué de 10 % en janvier 1979; (c) les investissements dans les industries d'exportation (noix de cajou, sisal, viande, cuir, bois, textiles, produits semi-finis) ont été encouragés. Un "Board of External Trade" a été constitué pour stimuler et diversifier les exportations;
- (b) lancement d'un plan de 18 mois pour augmenter la production agricole globale de 10 %;
- (c) constitution d'un bureau de planification et de contrôle des projets de développement pour accélérer la période de gestation et la mise en activité des projets.

<sup>1/</sup> Les dépenses militaires sont estimées à 25 % du budget total de 1978/79 contre 15 % en 1977/78. La situation devrait progressivement se normaliser au cours des mois à venir.

42. Mesures de redressement fiscal :

- (a) introduction ou relèvement de certaines taxes à la consommation (bière, boissons, sucre, cigarettes, textiles, thé, café); sur les carburants et les véhicules à moteur; l'octroi de patentes de commerce; les voyages à l'étranger; et sur le commerce extérieur (exportation, importation);
- (b) amélioration de l'efficacité des entreprises semi-publiques (contrôle des coûts, gestion du personnel).

43. Mesures de redressement de la balance extérieure :

- (a) contingentement strict dans l'allocation des carburants (le secteur étatique consomme 60 % du total);
- (b) restrictions aux importations (priorité aux biens d'équipement et intermédiaires sur les biens de consommation).

En dépit de ces efforts, dans l'immédiat, une aide extérieure accrue est nécessaire pour stabiliser l'économie et faciliter son redressement. Le Gouvernement a donc lancé un appel à la communauté internationale.

5. ASSISTANCE INTERNATIONALE

Bien qu'il soit difficile de chiffrer avec exactitude les ressources extérieures additionnelles dont le pays a besoin pour financer un programme d'importations minimum pour maintenir l'économie en marche, les informations à disposition permettent d'estimer les besoins pour 1979/80 à plusieurs centaines de millions de dollars. Le Gouvernement, dans ses requêtes d'assistance, se réfère à un montant de \$ 375 millions.

Les principaux pays donateurs traditionnels <sup>1/</sup> (Canada, RFA, Pays-Bas, Suède, Etats-Unis, Norvège, Danemark, Japon, Royaume Uni) ne pourront couvrir que partiellement les besoins d'aide additionnelle de la Tanzanie en raison de l'effort considérable qu'ils fournissent déjà et de leurs contraintes budgétaires. Néanmoins, la Suède (\$ 7 millions), la Hollande (\$ 18 millions) et la RFA (\$ 5 millions) viennent d'accorder ou vont accorder des aides supplémentaires à la Tanzanie pour soutenir ses importations essentielles. La Norvège (\$ 9 millions) et le Danemark (\$ 10 millions) ont pris des mesures analogues par réallocation budgétaire (aide de projet transformée en aide de programme).

Le FMI envisage l'octroi d'un crédit de \$ 35-40 millions dans le cadre d'un programme de stabilisation de l'économie. La Banque Mondiale pourrait suivre avec un crédit de programme d'un ordre de

<sup>1/</sup> Sans compter la Chine.

grandeur similaire. Les pourparlers relatifs à ces crédits de programme sont en cours entre le Gouvernement et les deux institutions.

Etant donné l'importance des besoins de financement extérieur de la Tanzanie, et le fait que les contributions envisagées tant par le FMI que par la Banque Mondiale seront nettement insuffisantes pour résoudre les problèmes de la balance des paiements à court terme, le FMI encourage l'octroi de crédits de programme bilatéraux.

## 6. DESCRIPTION DU PROJET

### 61. Objectif et montant

Le projet proposé a pour but de mettre à disposition de la Tanzanie, à titre d'aide de programme, un montant de Fr. 15 millions pour le financement de biens d'importation essentiels dans les secteurs suivants :

(a) Industries de base et d'exportation : matières premières	Fr. 7 millions
(b) Transports, Agriculture et Energie : pièces de rechange	Fr. 6 millions
(c) Santé : médicaments et équipement hospitalier	Fr. 2 millions
	<u>Fr. 15 millions</u> =====

Le choix est justifié, compte tenu de l'importance des secteurs (a) et (b) pour l'économie du pays et des restrictions sévères aux importations qui ont dû être imposées dans ces secteurs depuis le début 1979. La contribution au secteur de la santé (s'ajoutant à celles des Pays Bas et de la RFA) permettra de satisfaire aux besoins vitaux dans ce secteur durant 1980. 1/

1/ Le Gouvernement financera avec ses ressources propres en devises environ 60 % des importations globales du pays prévues durant la période couverte par le programme. En raison de la situation précaire de la balance extérieure, les importations en 1979 seront nettement inférieures à celles enregistrées en 1978. En 1980, le niveau des importations (en valeur) ne devrait pas évoluer de manière significative. A court terme, le Gouvernement utilisera ses ressources limitées en priorité pour éponger les arriérés d'importation (plus de \$ 200 millions), assurer le service de la dette extérieure et financer l'importation de biens essentiels, tels que les produits pétroliers généralement non couverts par les programmes d'assistance extérieure.

62. Conditions et modalités

Les fonds seront gérés, au nom du Gouvernement tanzanien, par le Ministère des Finances et du Plan (responsable de l'allocation des ressources en devises du pays et des plans annuels de financement des importations). Etant donné que la Tanzanie figure parmi les pays les plus pauvres du Tiers-Monde, qu'elle fait partie des pays les plus sévèrement touchés par la crise du pétrole et que sa balance des paiements est dans un état très précaire, il est proposé que la contribution suisse soit accordée sous forme de don. Les fonds de contrepartie en shillings tanzaniens engendrés par la contribution suisse seront versés sur un Fonds spécial à la Banque de Tanzanie géré par le Gouvernement tanzanien. L'affectation des ressources de ce Fonds spécial sera décidée de commun accord entre les Parties.

63. Déboursements

Les fonds seront versés à la Banque Nationale Suisse (BNS) en deux tranches de Fr. 7.5 millions, la première dès la mise en vigueur de l'Accord d'aide financière. L'utilisation des fonds sera contrôlée par la Direction de la Coopération et de l'Aide Humanitaire (DDA) et se fera au fur et à mesure de l'importation des biens concernés, sur présentation des contrats d'achat, factures et documents d'importation. Les fournisseurs seront payés directement par la BNS sur instruction de la DDA. Le délai d'utilisation des fonds suisses échoira au 30 juin 1981, sauf accord contraire entre les parties.

64. Acquisition des biens

L'utilisation de la contribution suisse ne sera pas liée à la fourniture de biens et services suisses conformément à la politique généralement suivie par la Suisse en matière d'aide financière bilatérale. Les importations couvertes par le programme s'effectueront conformément aux procédures d'achat et pratiques commerciales usuelles des agences du Gouvernement, des entreprises publiques et du secteur privé.

7. JUSTIFICATION

Notre appui financier à la Tanzanie se justifie en particulier pour les raisons suivantes :

- Le soutien accordé par la Suisse (et les autres bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux) permettra d'éviter de graves troubles économiques au pays en lui apportant les ressources nécessaires à la relance de son économie.

- L'aide de programme proposée exercera un impact favorable à court terme sur la production et la productivité de l'économie grâce à une meilleure utilisation des capacités de production et des infrastructures existantes.
- Les réformes introduites récemment par le Gouvernement vont dans le sens d'un meilleur équilibre de l'économie (budget, balance des paiements) à moyen terme.
- La politique d'importation est conforme aux exigences du développement à moyen et long terme de l'économie et d'une utilisation rationnelle des ressources limitées du pays (concentration sur les biens d'équipement, produits semi-finis, matières premières industrielles au détriment des biens de consommation courante; frein à la consommation de carburants).
- La Tanzanie figure au nombre des pays de concentration de la coopération au développement suisse. Le pays poursuit activement des objectifs socio-économiques conformes à nos priorités en matière de développement (distribution du revenu plus équitable, développement rural, satisfaction des besoins essentiels de la population).
- La Tanzanie poursuit une politique effective de non-alignement et contribue par sa modération, son approche non-dogmatique des problèmes et sa recherche de solutions originales de développement, basée sur les traditions et valeurs locales, à maintenir une certaine stabilité dans la région. Elle jouit également pour ces mêmes raisons d'une audience considérable auprès de la communauté africaine.

## 8. FINANCEMENT

L'aide de programme proposée de Fr. 15 millions à la Tanzanie sera financée sur le crédit de programme de Fr. 735 millions concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement (AF 21 juin 1978). La contribution figurera à l'article 202.493.03 du budget. Les versements seront effectués en deux tranches de Fr. 7.5 millions chacune à la charge du budget 1980. Les montants nécessaires sont prévus à cet effet.

## 9. BASES JURIDIQUES

En vertu de l'article 24, alinéa 3, de la Loi fédérale du 18 décembre 1968 sur les finances de la Confédération (RS 611.0), le Conseil fédéral est compétent pour régler la répartition des crédits de programme. Selon l'art. 15, premier alinéa, de l'Ordonnance du

12 décembre 1977 concernant la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales (R.O. 1978-25), le Conseil fédéral décide des mesures dont le coût prévisible atteint ou dépasse cinq millions de francs.

L'article 10, de la Loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire (R.O. 1977-1352) donne au Conseil fédéral la compétence de conclure des accords internationaux portant sur des mesures telles que celles d'aide financière. Selon l'article 21, de l'Ordonnance du 12 décembre 1977 concernant la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, le Conseil fédéral a délégué cette compétence à l'Office responsable, en l'occurrence, la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire.

#### 10. CONSULTATIONS PREALABLES

Département Fédéral de l'Economie Publique : d'accord.

Département Fédéral des Finances : d'accord.

#### 11. PROPOSITION

Sur la base des considérations exposées ci-dessus, nous vous proposons d'accorder à la Tanzanie une aide financière non-remboursable de Fr. 15 millions à la charge du crédit de programme de Fr. 735 millions pour la coopération et l'aide financière (AF 21 juin 1978). Les versements seront effectués en 1980 en deux tranches de Fr. 7.5 millions chacune à la charge de l'Article budgétaire 202.493.03/7.

DEPARTEMENT FEDERAL  
DES  
AFFAIRES ETRANGERES

Pierre Aubert

## Tanzania: Gross Domestic Product at Factor Cost, by Industrial Origin, 1973-78

(In millions of Tanzania shillings and in per cent)

	1973	1974	1975	1976	1977 1/	1978 1/	1973	1978
							Sectoral shares 2/	
	(At 1966 prices)							
Agriculture, forestry, and fishing	3,458	3,315	3,596	3,988	4,316	4,515	43.6	39.3
Mining and quarrying	91	88	73	77	63	46	2.8	1.0
Manufacturing	888	900	903	961	1,017	1,062	8.4	10.1
Electricity and water supply	114	127	139	142	148	163	1.0	1.3
Construction	418	413	392	360	350	294	4.3	4.8
Wholesale and retail trade	1,039	1,068	1,074	1,092	1,195	1,327	12.0	11.8
Transport and communications	905	958	997	1,034	1,088	1,160	7.9	10.3
Finance and real estate	867	929	941	961	1,003	1,040	10.4	9.9
Public administration and other 3/	1,020	1,222	1,438	1,550	1,648	1,822	9.5	11.6
Total	8,800	9,020	9,553	10,165	10,828	11,429	100.0	100.0
	(At current prices)							
Subsistence sector	2,445	2,430	2,677	2,934	3,172	3,449	31.3	27.8
Monetized sector	6,355	6,590	6,876	7,231	7,656	7,980	68.7	72.2
	(At current prices)							
Agriculture, forestry, and fishing	4,539	5,440	7,007	9,537	13,343	15,241	42.6	39.5
Mining and quarrying	131	128	101	116	123	120	2.9	1.1
Manufacturing	1,260	1,482	1,774	2,047	2,424	2,789	8.5	11.0
Electricity and water supply	109	116	146	206	221	256	1.0	0.9
Construction	609	682	735	712	842	763	4.4	5.3
Wholesale and retail trade	1,505	1,913	2,172	2,351	3,044	3,656	12.2	13.1
Transport and communications	1,017	1,282	1,453	1,618	1,705	1,917	8.0	8.9
Finance and real estate	1,170	1,409	1,650	1,788	2,102	2,472	10.8	10.2
Public administration and other 3/	1,150	1,558	1,950	2,231	2,336	2,706	9.6	10.0
Total	11,490	14,010	16,988	20,606	26,140	29,920	100.0	100.0
Subsistence sector	3,211	3,805	5,253	6,763	8,824	10,862	31.2	27.9
Monetized sector	8,279	10,205	11,735	13,843	17,316	19,058	68.8	72.1

Sources: The Economic Survey, 1978-79; and data provided by the Tanzanian authorities.

1/ Provisional.

2/ Percentage share in total GDP at factor cost.

3/ Net of imputed bank service changes.

Tanzania: Real Growth of Gross Domestic  
Product 1/ by Sectors, 1973-78

(In per cent)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1967-72	1973-78
Agriculture, forestry, and fishing	1.0	-4.1	8.5	10.9	8.2	4.6	2.6	4.9
Monetized	0.3	-6.7	3.4	9.9	6.3	-3.1	2.5	1.7
Subsistence	1.6	-1.9	12.8	11.7	9.7	10.3	2.7	7.4
Mining and quarrying	-23.5	-3.3	-17.0	5.5	-18.2	-27.0	-3.3	-13.9
Manufacturing	4.5	1.4	0.3	6.4	5.8	4.4	8.3	3.8
Electricity and water supply	7.5	11.4	9.4	2.2	4.2	10.1	9.4	7.5
Construction	4.0	-1.2	-5.1	-8.2	-2.8	-16.0	10.8	-4.9
Wholesale and retail trade	4.9	2.8	0.6	1.7	9.4	11.0	3.6	5.1
Transport and communications	4.1	5.9	4.1	3.7	5.2	6.6	10.4	4.9
Finance and real estate	4.3	7.2	1.3	2.1	4.4	3.7	5.1	3.8
Public administration 2/	7.7	19.8	17.7	7.8	6.3	10.6	6.9	11.7
Total	<u>3.1</u>	<u>2.5</u>	<u>5.9</u>	<u>6.4</u>	<u>6.5</u>	<u>5.6</u>	<u>4.6</u>	<u>5.0</u>
Monetized sector	3.5	3.7	4.3	5.2	5.9	4.2	5.2	4.5
Subsistence sector	1.8	-0.6	10.2	9.6	8.1	8.7	2.9	6.3
Monetized material production	<u>1.9</u>	<u>-1.0</u>	<u>1.7</u>	<u>5.5</u>	<u>4.7</u>	<u>0.0</u>	<u>5.5</u>	<u>2.1</u>

Sources: The Economic Survey, 1978-79; and data provided by the Tanzanian authorities.

1/ Gross domestic product at factor cost at 1966 prices.

2/ Net of imputed bank service charges.



Tanzania: 1/ Balance of Payments, 1975-78(In millions of SDRs) 2/

	1975	1976	1977	1978 <u>3/</u>
Exports, f.o.b.	270.4	396.3	457.9	369.9
Imports, c.i.f.	-606.2	-537.2	-619.1	-895.5
Trade balance	<u>-335.8</u>	<u>-140.9</u>	<u>-161.2</u>	<u>-525.6</u>
Services (net)	50.1	45.2	54.1	53.2
Inflow	(109.9)	(131.2)	(150.7)	(160.1)
Outflow	(-59.8)	(-86.0)	(-96.6)	(-106.9)
Balance on goods and services	<u>-285.7</u>	<u>-95.7</u>	<u>-107.1</u>	<u>-472.4</u>
Transfers (net)	84.3	48.0	99.6	108.2
Parastatal and private sector	(9.5)	(10.1)	(16.8)	(14.7)
Central government	(74.8)	(37.9)	(82.8)	(93.5)
Current account balance	<u>-201.4</u>	<u>-47.7</u>	<u>-7.5</u>	<u>-364.2</u>
Capital account (net)	140.1	58.3	90.3	124.4
Government medium- and long-term	(121.2)	(86.0)	(75.6)	(95.4)
Parastatal medium- and long-term	(23.3)	(5.7)	(15.5)	(39.1)
Private medium- and long-term	(-0.2)	(-0.1)	(3.9)	(-6.0)
Other capital movements	(-4.2)	(-33.3)	(-4.7)	(-4.1)
Errors and omissions	2.0	16.2	22.9	-5.2
Exceptional financing	29.4	--	22.0	12.9
Overall balance	<u>-29.9</u>	<u>26.8</u>	<u>127.7</u>	<u>-232.1</u>
Monetary movements	<u>29.9</u>	<u>-26.8</u>	<u>-127.7</u>	<u>232.1</u>
Change in net foreign assets				
(- increase)	29.9	-26.8	-127.7	182.3
Change in payments arrears				
(+ increase)	--	--	--	49.8

Source: Data provided by the Tanzanian authorities.

1/ Mainland Tanzania only.2/ Tanzania shillings converted to SDRs at the following rates:  
T Sh 9.0011 = SDR 1 for 1975 and T Sh 9.66 = SDR 1 for 1976-78.3/ Provisional.

## Tanzania: 1/ Composition of Imports, 1974-78

(In millions of Tanzania shillings)

	1974	1975	1976	1977	1978
External imports 2/	4,957.9	5,303.4	4,680.6	6,199.5	8,866.9
Machinery	773.5	1,116.2	1,128.3	1,587.1	2,556.6
Metals	660.6	623.8	494.0	607.5	946.5
Motorcars	27.9	14.9	12.5	32.8	73.3
All other transport equipment	475.6	602.2	525.7	682.6	1,215.1
Textiles and apparel	390.9	230.2	247.3	329.0	414.5
Food, beverages, and tobacco	1,013.3	1,008.4	427.7	635.7	589.8
Fuel	533.3	591.1	792.6	887.1	1,041.3
All other	1,082.8	1,116.6	1,052.5	1,437.7	2,029.8
Imports from Kenya and Uganda 3/	419.1	406.1	668.9	...	...
Food, beverages, and tobacco	45.5	36.6	95.2	...	...
Basic materials and fuels	114.9	86.4	141.1	...	...
Manufactured products	106.9	89.9	223.7	...	...
Textiles	(10.0)	(9.1)	(12.4)	...	...
Other	(96.9)	(80.8)	(211.3)	...	...
All other	151.8	193.2	208.9	...	...
Total imports	5,377.0	5,709.5	5,349.5	6,199.5	8,866.9

Sources: Bank of Tanzania, Economic and Operation Report, June 1978; and data provided by the Tanzanian authorities.

1/ Includes Zanzibar.

2/ Imports outside East Africa.

3/ Imports from Kenya and Uganda in 1977 and 1978 are aggregated in the total foreign trade figures.

STRUCTURE OF OUTPUT  
(Percentage of annual total)

ANNEXE V

	Gross Output					Value Added				
	1965	1969	1971	1972	1973	1965	1969	1971	1972	1973
<b>TOTAL</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>CONSUMER GOODS</b>	71.4	63.3	61.9	61.1	57.2	56.2	59.2	64.2	60.2	58.7
<b>Food and Food Products</b>	37.0	35.8	32.5	31.0	27.7	35.4	25.4	24.9	23.1	22.8
Meat, vegetable and fruit canning and dairy products	5.3	5.4	4.5	4.9	3.4	7.0	2.6	1.1	1.0	1.5
Grain mill products	12.0	10.6	10.0	8.5	7.2	9.4	4.1	6.8	5.2	3.0
Sugar factories and refineries	6.3	5.1	4.4	3.6	3.9	9.4	6.3	6.2	4.8	5.1
Edible oil milling	5.4	4.7	4.0	4.5	4.5	2.9	1.5	1.9	2.6	4.1
Tea processing, coffee curing and roasting	4.7	5.1	6.3	9.5	8.7	5.5	7.1	6.1	9.6	9.1
	2.8	5.0	3.3			2.1	4.9	2.8		
<b>Non-Food Products</b>	34.4	27.4	29.4	30.1	29.4	19.9	32.8	39.3	37.0	36.1
Breweries	3.8	3.6	4.0	4.0	3.9	4.0	6.0	9.8	6.7	4.4
Tobacco manufacture	1.8	5.3	5.3	4.3	4.5	1.1	6.0	6.4	6.6	7.3
Cotton spinning, spinning and weaving of textiles	22.0	11.8	12.5	12.2	10.8	4.5	16.5	14.4	16.0	16.0
Manufacture of carpets and knitting mills	3.3	1.1	0.9	1.1	1.1	5.6	0.8	1.0	1.4	1.5
Cordage, ropes and twine	1.5	2.4	2.5	2.2	2.2	0.8	1.5	1.9	1.3	1.6
Wearing apparel and made-up textile goods	2.1	3.2	4.2	6.2	6.9	3.8	2.1	5.8	5.1	5.2
<b>INTERMEDIATE GOODS</b>	23.5	25.7	26.8	29.6	32.7	39.6	30.0	30.7	31.8	33.1
Sawmilling and plywood	1.4	2.3	1.9	2.0	2.1	2.9	3.3	2.4	2.2	2.8
Manufacture of wood products	2.1	0.7	0.1	0.9	0.8	4.5	0.7	0.1	0.9	0.8
Manufacture of furniture and fixtures	0.7	1.6	1.0	0.9	0.8	1.7	1.6	1.7	0.9	0.8
Printing and publishing	1.8	2.4	2.9	2.3	2.7	3.3	3.7	3.7	2.6	3.8
Manufacture of pulp, paperboard and products	3.0	0.2	0.5	0.8	1.0	1.7	0.2	0.4	0.9	0.9
Tanneries and leather finishing	0.9	0.6	1.7	1.2	1.9	2.2	0.2	1.7	1.0	2.2
Basic industrial chemicals, non-edible oils, petroleum products	0.9	2.7	4.3	4.1	3.8	2.2	6.4	8.4	7.3	6.3
Manufacture of pharmaceuticals, paints, soaps, and other chemical products	4.6	6.2	2.2	2.8	3.2	5.7	4.7	1.4	1.4	2.7
Manufacture of fertilizers and pesticides	0.3	0.4	0.5	2.6	2.4	0.7	0.5	0.5	2.7	1.8
Manufacture of plastic products	2.1	3.0	1.2	1.2	0.9	-	-	0.7	1.3	1.4
Manufacture of glass products and building materials	6.6	5.5	3.6	3.4	3.9	1.5	4.4	3.7	4.6	3.4
Iron, steel and other non-ferrous metal basic industries	6.6	5.5	4.0	3.6	3.6	15.5	4.3	1.9	2.5	3.2
Manufacture of metal products	1.3	9.2	7.5	7.8	8.8	2.7	10.1	4.4	6.4	6.9
<b>CAPITAL GOODS</b>	1.3	9.2	7.5	7.8	8.8	2.7	10.1	4.4	6.4	6.9
Manufacture and repair of machinery	1.1	1.9	2.7	2.9	3.3	2.5	1.5	2.0	2.6	3.1
Motor vehicle assembling	0.2	7.3	4.8	4.9	5.6	0.3	8.6	2.4	3.8	3.8
<b>OTHER MANUFACTURING</b>	3.9	1.8	1.8	1.6	1.3	1.4	0.6	0.7	1.6	1.1

Source: Ministry of Finance and Planning Survey of Industries, 1965 and Survey of Industrial Production, 1969, 1971-1973.